



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président  
de la communauté d'agglomération de  
Cambrai  
14 rue Neuve  
B.P. 375  
59407 Cambrai cedex

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

[contact@agglo-cambrai.fr](mailto:contact@agglo-cambrai.fr)  
[m.fanton@agglo-cambrai.fr](mailto:m.fanton@agglo-cambrai.fr)  
[mary.cherpion@nord.gouv.fr](mailto:mary.cherpion@nord.gouv.fr)

Lille, le 12 décembre 2023

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme sur la commune de  
Tilloy-lez-Cambrai (59)

N° d'enregistrement Garance : 2023-7347

Monsieur le Président,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le plan cité en objet.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint cet avis.

En application de l'article R.104-39 du code de l'urbanisme, vous voudrez bien transmettre à la MRAE le plan adopté  
ainsi que les indications relatives à la manière dont il a été tenu compte du présent avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-  
de-France,

Philippe Gratadour

Copies : Préfecture du Nord  
DREAL Hauts-de-France